



INFO-PSOC

6 novembre 2020

Bonjour à vous,

Voici quelques nouvelles dans le dossier de la tenue des AGA pour les organismes communautaires autonomes financés au PSOC dans la région.

À ce jour, malgré de nombreuses interventions de la CTROC et de la TRPOCB, et l'État d'urgence sanitaire en cours, le MSSS refuse toujours de revenir sur sa décision d'exiger des organismes financés au PSOC la tenue de leur AGA au 31 décembre, dans le cadre de leur reddition de comptes. Toutefois, le MSSS a laissé aux CISSS-CIUSSS la responsabilité de gérer les cas d'exceptions. Nous espérons que le CIUSSS fera preuve d'une certaine souplesse quant à cette application.

Considérant la difficulté persistante pour certains d'entre vous de tenir votre AGA dans les délais prescrits, le ROC 03 a invité le CIUSSS de la Capitale-Nationale à accueillir favorablement les demandes de dérogation soumises par les groupes communautaires. Afin de faciliter la démarche aux organismes concernés, le ROC 03 vous fait parvenir une lettre-type, qui pourra être ajustée selon la réalité de chacun.

[Lettre-type : Dérogation concernant la tenue de notre AGA](#)

Solidairement !

L'Équipe du ROC 03

5350, boul. Henri-Bourassa, suite 220

Québec, G1H 6Y8

Courriel : info@roc03.com

Tél.: 418.524.7111

www.roc03.com



[Facebook](#)



[Twitter](#)



[YouTube](#)



[Site Internet](#)



[Adresse courriel](#)

This email was sent to <<Email Address>>

[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)

Regroupement des organismes communautaires de la région 03 · 1577, 3e avenue · Quebec, Qc G1L 2Y4 · Canada

